

# CNMDE

## Conseil National des Maisons des Eleveurs du Sénégal



### ATELIER

« Politiques tarifaires et politiques sectorielles : Cohérence et Synergie : Une exigence pour le développement des filières animales locales »

Hôtel Faidherbe, le 25-26 Août 2009



## RAPPORT

SEPTEMBRE 2009

## Sommaire

1.	<u>CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER</u> .....	3
2.	<u>PARTICIPATION A L'ATELIER</u> .....	4
3.	<u>DEROULEMENT DE L'ATELIER</u> .....	5
3.1	<u>Cérémonie d'ouverture</u> .....	5
3.2	<u>Synthèse des présentations</u> .....	5
3.3	<u>Synthèse des débats</u> .....	5
3.4	<u>Déclaration de Dakar</u> .....	7
3.5	<u>Mise en place du Bureau du RESDEL</u> .....	8
3.6	<u>Motion de remerciement</u> .....	9
3.7	<u>Cérémonie de clôture</u> .....	9
4.	<u>ANNEXES</u> .....	10

## **2.2.2 NTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER**

Même si on note ces dernières années le retour favorable d'une pluviométrie acceptable, le contexte a longtemps été tributaire de la sécheresse et donc de la rareté des pâturages dont les conséquences les plus aigues sont :

- La perturbation des écosystèmes pastoraux ;
- Les mouvements pendulaires d'une région à une autre, d'un pays à un autre.

En dépit de ces paramètres l'élevage est en croissance et constitue une activité importante dans les économies des pays de la sous-région. Il joue un rôle structurant dans la dynamisation des territoires à différentes échelles. Il garantit des flux et des échanges non seulement au sein des pays mais également entre les pays des zones sahéliennes à vocation pastorale vers les zones agricoles et côtières.

Au niveau national, il assure des revenus, des emplois et des ressources en protéines. Il permet la subsistance des agricultures familiales dans lesquelles il joue un rôle d'épargne, d'activité d'appoint, c'est autant un moyen de capitalisation et de gestion des risques.

Force est de constater que l'importance reconnue des fonctions socio-économique et nutritionnelles de l'élevage ne se reflète pas dans les niveaux d'investissement des politiques publiques autant que dans les programmes d'appui au développement qui se sont peu intéressés à ce secteur. Cette importance n'est pas plus prise en compte dans l'élaboration des politiques commerciales et tarifaires pour lesquelles on constate de surcroît une absence quasi-totale de synergie voire de cohérence avec les politiques sectorielles.

Cela agit en défaveur des productions animales locales et rend d'autant plus inefficients les quelques investissements et programmes publics mis en œuvre pour le développement des filières animales.

La compétitivité des productions locales se trouvent de plus en plus mise à mal par des importations croissantes de produits animaux. Les filières animales locales voient leurs chances de trouver une place sur le marché national s'amincir au fur et à mesure de la généralisation d'un libre échange qui les marginalise.

L'existence d'organisations professionnelles et interprofessionnelles de mieux en mieux structurées permet de disposer d'interlocuteurs représentatifs à même de se concerter avec les pouvoirs publics sur les grandes problématiques sectorielles.

Ces Organisations Professionnelles d'éleveurs nées d'un besoins réel des acteurs de sécuriser leur activité et de développer leur secteur se trouvent pourtant affaiblies par le fait :

- qu'elles ne sont pas suffisamment associées aux politiques publiques sectorielles et commerciales au plan national autant que régional ;
- qu'elles ne disposent pas de l'information et des compétences nécessaires pour affiner leurs analyses et leurs stratégies,
- qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de coordination régionale des éleveurs ni de moyens pour exécuter et mettre en œuvre des actions transfrontalières
- que plusieurs réseaux et plate formes d'élevage qui existent créés par des initiatives politiques ont peu de légitimité auprès des organisations de base.

### Objectif du séminaire

Mise à niveau suffisant des OPE en termes d'information et de compréhension des enjeux de la cohérence des politiques tarifaires et sectoriels afin de renforcer leurs capacités de propositions et de négociations.

### Résultats attendus

*Les OPE s'engagent dans un processus de renforcement de leur capacité de proposition dans l'élaboration de politiques publiques adaptées et cohérentes en :*

- Echangeant sur les possibilités de mise en réseau des OPE et la pérennisation de moyens et de cadres de rencontres ultérieures
- Partageant les documents d'orientations stratégiques lorsqu'ils existent, ou sur les feuilles de route appelées à évoluer vers des documents politiques.
- Echangeant sur leurs expériences propres en vue de mettre en place un système de missions d'appui croisées entre elles
- Définissant leurs besoins en renforcement de capacité et des actions en cours
- Elaborant d'un calendrier de rencontres thématiques.

*Elles s'impliquent dans la création de cadres de concertation formels et actifs sur les thématiques de mise en cohérence des politiques publiques au niveau national et sous-régional en :*

- Définissant des orientations stratégiques communes sur ces questions
- Elaborant un calendrier de travail sur des propositions à présenter aux niveaux nationaux et régional
- En construisant une démarche stratégique et opérationnelle au niveau national et régional en matière de plaidoyer et de lobbying sur ces questions
- Rédigeant une déclaration finale expliquant leur démarche qui sera transmise aux hautes autorités sous-régionales

### 2. PARTICIPATION A L'ATELIER

L'atelier réuni 9 participants venant de 4 pays de l'Afrique de l'Ouest provenant du Sénégal, Gambie, Mali, Mauritanie, Guinée Conakry et Guinée Bissau (cf. liste de présence en annexe).

Cette rencontre a permis de réunir l'ensemble des partenaires impliqués dans des actions de recherche et de développement de l'élevage et de la valorisation des produits animaux, à savoir :

- Les professionnels du secteur : organisations d'éleveurs, organisations interprofessionnelles,
- Les services de l'Etat : Ministère de l'élevage, Ministère de commerce, Ministère délégué chargé des Organisations Professionnelles Paysannes, Instituts de recherche
- Les autres structures d'appui au développement et de financement: partenaires au développement, bailleurs de fonds, institutions internationales ou sous-régionales, ONGs, Projets Développement ;
- Les structures d'information, de recherche et de plaidoyer.

## **2. DEROULEMENT DE L'ATELIER**

### **3.1 Cérémonie d'ouverture**

- Allocution du Président du CNMDE, Monsieur Ismaïla SOW (cf. annexe)
- Allocution du Président de l'Association des Elus Locaux (cf. annexe)
- Allocution du Ministre délégué charge des organisations paysannes (cf. annexe)

### **3.2 Synthèse des présentations**

Les différents représentants des Organisation de Producteurs d'Éleveurs (OPE) ont adressé leurs sincères remerciements au CNMDE d'avoir pris l'initiative d'organiser cette rencontre d'échanges et de concertations entre les différents acteurs de la sous régions.

Les différentes communications ont fait ressortir des points de convergences communes en termes de défis et de contraintes, de même que les enjeux à relever pour les OPE de la sous région.

- Défis et contraintes concernent la problématique des vols de bétails, la gestion de la transhumance transfrontalière, faible niveau d'échange commerciale, le problème d'approvisionnement en produits vétérinaires de qualité, l'amélioration de la productivité, la professionnalisation des acteurs, la réadaptation des instruments de protection, la promotion des productions et leur valorisation dans l'espace sous régional etc.□
- Enjeux qui concernent essentiellement l'accès aux produits vétérinaires (médicament) et aux intrants de qualité, la transhumance nationale et transfrontalière, la redéfinition des outils de protection usuels et complémentaires sur les filières animales, la compréhension des processus, les mécanisme et instances de prise décision à l'échelle national et sous régional, la cohésion social au niveau des organisations professionnelles et avec les autres acteurs, la gestion durable des ressources naturelles et pastorales,

### **3.3 Synthèse des débats**

Les échanges ont démontré :

Un grand besoin de dialogue, d'inclusion et de renforcement de capacités au niveau national, notamment pour :

- Plus d'équité et d'équilibre dans le traitement des régions et des communautés
- Plus de proximité des autorités ministérielles avec les éleveurs
- Une communication en amont des éleveurs sur leurs activités pour une meilleure programmation des activités entre acteurs étatiques et non étatiques
- Une meilleure mise en valeur de la contribution et de la place des femmes et des jeunes

Au delà des problèmes spécifiques nationaux, les intervenants ont fait ressortir des problématiques transfrontalières liés :

- Au fait que le secteur de l'Élevage occupe une place importante du PIB agricole (exemple en Mauritanie, il compte pour 40 % PIB et 96 % PIB agricole); mais reste

### 3.2 Déclaration de Dakar

Constatant

- La place marginale de l'élevage dans les politiques publiques autant que dans les programmes d'appui au développement malgré l'énorme contribution de l'élevage et activités connexes dans le développement économique de nos pays, dans la lutte contre la pauvreté, etc.
- les nombreuses entraves au développement des filières animales locales provenant pour l'essentiel d'une absence de cohérence avec les politiques, pratiques et réglementations en vigueur au niveau des politiques commerciales et tarifaires, environnementales, sanitaires, etc.

Étant donné le contexte caractérisé entre autres par :

- une concurrence exacerbée des produits importés qui entrave le développement des filières animales locales, notamment le bétail ruminant endémique
- une faible maîtrise des facteurs de production
- Difficulté valorisation production locale
- Etc.

Considérant les défis et contraintes majeures qui demandent une action concertée des organisations professionnelles à tous les niveaux :

- L'accès à des produits vétérinaires de bonne qualité
- Transhumance nationale et transfrontalière
- Redéfinition des outils de protection au niveau du TEC CEDEAO, pour éviter que l'importation de produits d'origine animale affecte significativement le développement des filières nationales
- La nécessité d'une meilleure compréhension des processus, mécanismes et instances de prise de décision à l'échelle nationale et sous-régionale au niveau des OPE pour une participation de qualité à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques,

Les OPE provenant de la Mauritanie, du Mali, de la Guinée, de la Gambie, de la Guinée Bissau et du Sénégal, réunis en atelier à Dakar du 25 au 26 août, suite à une première rencontre tenu à Banjul du 20 au 28 janvier 2009 (sur invitation du PROGEBE, Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique),

**Ont décidé** de la mise en place d'un réseau dénommé **RESDEL** (Réseau Sous régional pour le Développement de l'Elevage) dont le siège est fixé à Dakar, pour prendre en main leur destin et contribuer à côté des autres acteurs à ce que l'élevage soit bien considéré et pris en compte dans des politiques de développement, environnementales et commerciales cohérentes, doté de ressources adéquates.

*Demandent aux Etats de la sous-région et aux organisations communautaires sous-régionales*

- G I D S S X \ H U O H U H Q I R U F H P H Q W G H F D S D F L W p V G régional

- de promouvoir la participation des OPE dans la définition des stratégies et politiques de développement
- de renforcer la cohérence des politiques qui touchent au développement des filières animales locales aux différents niveaux
- Prendre en main la question de la transhumance transfrontalière, laquelle traduit la mobilité du cheptel qui est une dimension incontournable d'une gestion durable des ressources naturelles dans le contexte du Sahel :
  - Dans ce cadre, les états doivent la prendre en compte de façon plus significative et lever les contraintes actuelles à la LCPB ;
  - Pour leur part, les OPE devront promouvoir une organisation régionale forte pour suivre et défendre la transhumance transfrontalière
- Faciliter un traitement diligent de la question du vol de bétail avec la collaboration active des états, des organisations nationales OPE et des organisations sous-régionales
- Consolider les espaces de concertation et de dialogue sectoriels et multisectoriels pour une meilleure intégration et cohérence des politiques de développement avec celles commerciales, environnementales, sanitaires, etc.
- De veiller à une amélioration des conditions de commercialisation du bétail à travers l'aménagement de marchés sous-régionaux
- Promouvoir les femmes et les jeunes dans le développement et la redynamisation de l'élevage dans la sous-région.

Fait à Dakar, le 26 août 2009  
Les participants

### 3.5 Mise en place du Bureau du RESEDEL<sup>1</sup>

Par consensus, les pays membres ont confirmé le bureau provisoire mise en place en Gambie et, complété par deux nouveaux pays membres que sont la Mauritanie et la Guinée Bissau.

Ainsi donc le nouveau est composé comme suit :

Sept membres pour le bureau exécutif :

1. Président, Ismaïla SOW du Sénégal
2. 1<sup>er</sup> Vice Président, Aliou Hamady KANE de la Mauritanie
3. 2<sup>ème</sup> Vice Président, Moussa NDIAYE de la Gambie
4. Secrétaire Général, Aboubacrine KELLY, du Mali
5. Trésorier Général, Mamadou Fily DIALLO de la Guinée Conakry
6. Secrétaire chargé des Femmes, Dieynaba SIDIBE du Sénégal
7. Secrétaire chargé des Jeunes, Lamine DIALLO de la Guinée Bissau

Trois commissaires aux comptes :

8. Hassane Ould TALEB, de la Mauritanie
9. Moussa COULIBALY, du Mali
10. Abdoulaye Bella DIALLO, de la Guinée Conakry

<sup>1</sup> Réseau Sous régional pour le Développement de l'Elevage

### 3.6 Motion de remerciement

Nous, représentant les organisations d'éleveurs provenant de la Mauritanie, du Mali, de la Guinée, de la Gambie, de la Guinée Bissau et du Sénégal, réunis en atelier à Dakar du 25 au 26 août,

Tenons à remercier

- le président de la République du Sénégal pour les efforts louables qu'il consent pour le développement de l'élevage,
- le gouvernement et le peuple sénégalais
- le Ministère de l'élevage

Nous portons une mention particulière :

- au Ministre du Commerce, au Ministre délégué chargé des relations avec les OP , d'une part,
- et au Président de l'Association des Elus locaux, d'autre part, pour leur disponibilité, leur attention et leur écoute.

Nous avons ici l'occasion de réaffirmer notre gratitude à l'égard de l'AFD, le PACD, l'Ambassade de France, les Grands Moulins de Dakar, Enda Graf Diapol, AFDI Îles de France, FARM, etc. qui ont permis la tenue de cet atelier.

Nos remerciements vont également à l'endroit des partenaires techniques qui ont contribué à la bonne tenue de cet atelier, notamment Enda Graf Diapol et ISRA / BAME.

Nous saluons le partenariat avec le PROGEBE qui nous a fourni l'occasion de nous rencontrer et de développer des initiatives communes

Nous reconnaissons le travail immense abattu par l'équipe en charge de l'organisation de l'atelier.

Enfin nos vives félicitations au CNMDE et en particulier son président Ismaïla Sow pour son engagement et son efficacité.

Fait à Dakar, le 26 août 2009

Les participants

### 3.7 Cérémonie de clôture

- Allocution du Président du CNMDE, Monsieur Ismaïla SOW
- Allocution du Ministre du commerce (cf. annexe)

#### **4. ANNEXES**

- Liste de participants
- Discours ouverture Président CNMDE
- Discours ouverture Ministre délégué chargé des Organisations Professionnelles
- Discours clôture Ministre du Commerce
- Présentation communication OP Guinée
- Présentation communication FENAFILS
- Présentation communication FAFA
- Présentation communication Ministère de commerce
- Présentation communication ISRA BAME

38.	El Hacem Ould TALEB	GNAP	Mauritanie	00 222 636/74/55
39.	El Hadji Amadou Tidiane KANDE	EGB	Guinea Bissau	00 245 660/75/30
40.	El Hadji Yoro KA	MDE	Louga	77 556/39/49
41.	El Hadji Malick SOW	Pdt MDE	Dakar	76 690/55/40
42.	Fodé WAGUE	Pdt MDE	Kaolack	77 541/55/06
43.	Foula Diarra DABO	MDE	Kolda	77 811/97/71
44.	Ismaila SOW	Pdt MDE	Thiès	33 951/18/76
45.	Ibrahima NGOM	Journal REWMI	Dakar	76 580/68/10
46.	Ilo BA	MDE	Sédhiou	76 476/51/59
47.	Issaga MBALLO	Pdt MDE	Kolda	77 519/82/53
48.	Jean Amath POUYE	RDV	Dakar	77 577/93/15
49.	Jean COLY	Canal Info	Dakar	77 542/10/21
50.	Jacob BAMBA	Expresso News FM	Dakar	76 825/63/57
51.	Joe BASS	RTS/TV	Dakar	77 625/84/79
52.	Koumakh DIOUF	MDE	Fatick	77 523/03/64
53.	Kalidou Thierno BA	FEITLS	Dakar	77 547/69/52
54.	Lamine SOW	RTS	Dakar	77 658/62/36
55.	Léna SOUGOU	RMD	Dakar	77 525/37/08
56.	Lamine TAMBA	RDV	Dakar	77 512/34/35
57.	Lawel KA	FENAGIE/E	Kébémer	70 109/41/08
58.	Mame Jacques DIOUF	FAO	Dakar	77 262/16/37
59.	Marie CARRE	GRET	Dakar	77 156/45/37
60.	Mor DIENG	PAPEL	Dakar	77 636/26/23
61.	Mamadou NIANG	DIREL	Dakar	77 636/88/31
62.	Moussa MBAYE	ENDA GRAF DIAPOL	Dakar	77 555/39/27
63.	Mactar SALL	Sud FM	Dakar	77 641/02/34
64.	Mayote GOUYE	Office News Africa	Dakar	76 687/81/40
65.	Mademba KAMARA	Le Matin	Dakar	77 548/31/30
66.	Moma NDIAYE	RTS/TV	Dakar	77 852/95/62
67.	Marianne NDIAYE	Populaire	Dakar	77 379/57/53
68.	Maguette DIAW	L'Opinion	Dakar	76 880/93/76
69.	Mouhamadou BA	Express News	Dakar	76 341/44/49
70.	Moussa SOW	Pdt MDE	Ziguinchor	77 501/93/72
71.	Moussa BA	MDE	Sédhiou	77 573/15/30
72.	Moussa NDIAYE	EG	Gambie	00 220 983/64/18
73.	Mamadou Boubou SY	Foirails petits ruminants	Dakar	77 557/37/79
74.	Moussa COULIBALY	FEBEVIM	Mali	223 66 73 05 28
75.	Moustapha DIA	FENAFILS	St Louis	77 533/18/55
76.	Made DIOUF	Pdt MDE	Fatick	77 526/66/05
77.	Mamadou Fily DIALLO	CONEG	Guinea Conakry	224 60 28 25 30
78.	Mbar Fogui FALL	MDE	Diourbel	76 694/86/89
79.	Marième NDIAYE	FENAFILS	Dakar	77 520/63/97
80.	Mamadou SEYDI	EGB	Guinée Bissau	00 245 591 46 71
81.	Moussa BA	GIE Éleveurs	Dakar	77 643/99/29

82.	Ndakhté GAYE	Walf Quotidien	Dakar	77 536/55/74
83.	Ngor NDIAYE	MDE	Fatick	77 672/83/96
84.	Oumar Seydou BA	Le Quotidien	Dakar	77 525/14/58
85.	Ousmane SOW	Pdt MDE	St Louis	77 559/52/11
86.	Papa Djigane CISSE	GMD	Dakar	77 639/87/36
87.	Pape Malick MBAYE	2STV	Dakar	77 532/56/99
88.	Pierre NDIAYE	L'Office	Dakar	77 635/84/35
89.	Penda MBOW	RTS/TV	Dakar	77 274/52/37
90.	Ramatoulaye SY	DIRFEL	Ziguinchor	77 610/84/15
91.	Serigne Mor BA	GMD	Dakar	77 644/22/02
92.	Samba Djiby DIALLO	Traducteur	St Louis	77 633/76/67
93.	Seydi KA	Pdt MDE	Diourbel	77 571/77/23
94.	Soukoume DIAO	Pdt MDE	Kaffrine	77 555/52/68
95.	Samba Saloum DIALLO	MDE	Kaffrine	77 572/57/04
96.	Thiané FALL	Océan FM	Dakar	77 511/95/15
97.	Thiémokho COULBALY	Sud Quotidien	Dakar	77 641/43/02
98.	Yacine NGOM	ISRA/BAME	Dakar	33 859/17/57

**CONSEIL NATIONAL DES MAISONS DES ELEVEURS DU SENEGAL (CNMDE)**

**ATELIER SOUS REGIONAL DES FEDERATIONS D'ELEVEURS**

**DAKAR LES 25 et 26 AOUT 2009 à l'Hôtel Faidherbe**

**DISCOURS DU PRESIDENT**

Monsieur le Ministre Délégué auprès de Mme La Ministre de l'Agriculture et de la Pisciculture chargé des Organisations Paysannes

Monsieur Le Président de l'Union des Associations d'Elus Locaux (UAEL)

Monsieur le Président du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR)

Honorables Députés

Monsieur le Représentant de l'Ambassade de France

Monsieur le Représentant d'AFDI Ile de France

Monsieur le Représentant de l'ASPRODEB

Monsieur le Représentant du PROGEBE

Mesdames, Messieurs les Partenaires au Développement

Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions Financières

Chers collègues Éleveurs de la Sous Région

Mesdames, Messieurs chers invités

Je rends grâce à DIEU et vous remercie au nom du Conseil National des Maisons des Eleveurs du Sénégal pour l'empressement que vous avez mis à répondre favorablement à notre invitation.

Mes remerciements vont particulièrement aux organisations des éleveurs de la sous région qui ont fait à notre pays l'honneur d'abriter ces importantes journées de concertation et de coopération.

Monsieur le Ministre Délégué, je vous prie de transmettre aux plus hautes autorités du Sénégal, toute notre gratitude et nos remerciements pour l'appui et l'assistance dont nous avons fait l'objet depuis qu'elles ont été informées de notre intention de recevoir ici à Dakar les organisations faîtières d'éleveurs de la sous région.

Moment ne pouvait être mieux choisi si l'on tient compte de la récente création aux côtes du Ministère de l'Agriculture et de celui de l'Elevage d'un département chargé des Organisations Paysannes.

En grand visionnaire, Monsieur le Président de la République a reconnu l'absence d'un maillon dans la prise en charge des secteurs de l'Élevage et de l'Agriculture. Le souci permanent de nos gouvernants ayant été jusqu'ici l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement. En clair, nos pays se sont toujours plus occupés de l'Élevage et de l'Agriculture que de l'Éleveur et de l'Agriculteur.

L'existence d'organisations professionnelles et interprofessionnelles de mieux en mieux structurées permet évidemment de disposer d'interlocuteurs représentatifs à même de se concerter avec les pouvoirs publics sur les grands problèmes sectoriels.

L'existence d'un département en charge de ces organisations et un autre en charge de la transformation des produits agricoles et animales pourra permettre leur meilleure association aux politiques publiques, sectorielles et commerciales, parce que mettant à leur disposition toutes les informations et les compétences nécessaires pour affiner leurs analyses et mener à bien leurs stratégies.

Monsieur le Ministre, chers invités

Les organisations d'éleveurs réunies aujourd'hui ont fait le constat unanime que nos pays présentent beaucoup de similitudes en besoins et en opportunités dans le secteur qui nous intéresse et de ce point de vue, ils ont la ferme volonté de s'informer et de comprendre les enjeux qui sous tendent la cohérence des politiques afin de renforcer leurs capacités de proposition et de négociation.

Nous sommes convaincus comme disait l'autre que le continent noir est une terre de sagesse et d'espoir aux frontières invisibles et qu'il nous faut nous retrouver avec la ferme volonté de rester ensemble. C'est possible avec l'appui et l'assistance de nos gouvernants et de nos partenaires dont l'aimable attention ne nous a jamais fait défaut.

Le Conseil National des Maisons des Éleveurs du Sénégal est prêt à s'engager dans la création de réseau des organisations sous régionales d'éleveurs sous forme de cadre de concertation formel, afin de prendre une part active dans la mise en cohérence des politiques publiques.

Chers collègues Éleveurs

Je nourris l'espoir que durant notre séjour à Dakar, nous échangerons sur les possibilités de création de ce réseau, sur les documents d'orientation stratégiques qui existent, sur les expériences des uns et des autres. Cela nous permettra de mettre en place un système de renforcement de capacités et d'élaborer un calendrier de rencontre sur des thématiques communes à nos différents états, en comptant fortement sur la contribution attendue des organisations paysannes sœurs.

Monsieur Le Ministre, chers invités

Le Conseil National des Maisons des Éleveurs tient à réitérer ses remerciements et le témoignage de sa reconnaissance au Président de la République, au Gouvernement du Sénégal pour toutes les initiatives en direction d'un développement économique et social basé sur le

**RENCONTRE INTERNATIONALE DES ORGANISATION PROFESSIONNELLES**  
**DE L'ELEVAGE**

***DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DELEGUE CHARGE DES***  
***ORGANISATIONS PAYSANNES***

C'est pour moi un honneur de représenter le gouvernement de la République du Sénégal, à l'ouverture des importants travaux de la rencontre culturelle des organisations professionnelles de l'élevage de l'Afrique de l'Ouest.

Avec un potentiel riche et varié, le secteur de l'élevage connaît un dynamisme croissant en Afrique de l'Ouest et occupe de plus en plus une place prépondérante dans la formation de son PIB.

Comme vous le savez, Monsieur le Président de la République, son Excellence Maître Abdoulaye WADE fait de l'élevage une des priorités de développement économique du Sénégal et de la lutte contre la pauvreté.

Pour marquer cette volonté opportune de moderniser l'élevage, Monsieur le Président de la République fait exécuter depuis trois ans une politique de développement basée sur la mise en œuvre d'actions opérationnelles d'envergure : l'insémination de 1 500 000 vaches d'ici 2012, la création d'un fonds de stabulation pour promouvoir des fermes modernes, l'installation d'unités de transformation dans les régions, la recherche, sont des programmes qui sont venus enrichir le secteur.

Mesdames et Messieurs, c'est cependant une évidence que l'accélération de la croissance dépend en grande partie de l'intégration des différents secteurs de nos économies en Afrique.

Votre demande s'inscrit dans cette stratégie salutaire dont le PROGEBE est un instrument essentiel. C'est fort de ce constat que le gouvernement du Sénégal soutient votre réseau, car nous sommes en phase avec vous.

En effet, soucieux d'unifier les producteurs, son Excellence Maître Abdoulaye WADE nous a instruit d'appuyer les producteurs ruraux pour leur permettre de fédérer leurs organisations dans un vaste mouvement national : c'est l'objet de la Syndicalisation qui vise à doter les éleveurs, agriculteurs, et pêcheurs de puissantes capacités de négociation mais aussi et surtout d'instruments économiques et sociaux indispensables à la modernisation et à la durabilité du

